

Procès-verbal de la réunion du C.A. du Réseau Parents du RÉPAQ
Tenue le samedi 3 juin 2006, à 10h30, à l'École Tortue-des-Bois,
1840 chemin Principal, St-Mathieu-du-Parc

Nous sommes accueillis par nos hôtes Marie-Noëlle et Ève dans cette école qui termine sa première année d'existence. Avec elles pour nous accueillir, il faut souligner la présence d'Annie Jacques, l'enseignante du premier cycle, de Luc Prud'homme, le président du c.é. et celle de 3 élèves de l'école dont le président du comité des élèves, Nicolas Trottier Lacourse, qui a su nous guider d'une main de maître pour la visite de son école.

La réunion du C.A. devant se tenir à la suite d'une assemblée générale spéciale pour finaliser les modifications à apporter aux statuts et règlements, il est à noter que la réunion ne débute qu'à 11h45 puisque l'A.G. spéciale a été prolongée afin de finaliser le dossier « Statuts et règlements du Réseau Parents du RÉPAQ ».

Étaient présents:

Graham Weeks, président, membre individuel
Charles Mignault, trésorier
Philippe Rocque, vice-président et représentant de l'école Jonathan
Michèle Désilets, relationiste au RÉPAQ
Richard Huot, représentant de l'école Atelier
Guy Surprenant, représentant de l'école Arc-En-Ciel
Marie-Josée Campbell, représentante de l'école Le Sentier
Michel Fournier, représentant de l'école secondaire Le Vitrail
Marie-Noëlle Boisvert, représentante de l'école Tortue-des-Bois
Ève Prud'homme, représentante substitut de l'école Tortue-des-Bois
Guylaine Tremblay, représentante de l'école Des Trois-Sources
Raymond Ducharme, représentant de l'école Étoile filante
Isabelle Forget, représentante de l'école Tourterelle
Mélanie Toupin, représentante de l'école St-Sacrement
Marc St-Pierre, membre individuel
Hélène Normandeau, membre individuel

Secrétaire de la réunion : Hélène Normandeau

1. Mot de bienvenue

Malgré le retard d'une heure prévue à l'horaire, le président suggère que nous débutions la réunion avant de se déplacer pour aller prendre le lunch prévu au pavillon de l'Auberge St-Mathieu-du-Lac. La réunion se poursuivra en après-midi dans ce même pavillon.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Josée Campbell, appuyée par Isabelle Forget d'adopter l'ordre du jour suivant :

3. Adoption des procès-verbaux du 17 mars et du 12 mai 2006;
4. Décision sur le dépôt de nos procès-verbaux sur le site Web du RÉPAQ ;
5. Bulletins : Les suites de la réunion du 12 mai ;
6. Nouvelles (bonnes et mauvaises) dans les écoles ;
7. Nouvelles du comité de coordination et des autres réseaux du RÉPAQ ;
8. Poursuite de la discussion thématique du 21 avril sur la co-éducation ;
9. Calendrier des réunions et rencontres à l'automne 2006 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du 17 mars et du 12 mai 2006

L'adoption du procès verbal de la réunion du 17 mars 2006 est remise à une réunion ultérieure puisqu'il n'est pas disponible.

Il est proposé par Marie-Josée Campbell, appuyée par Richard Huot d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2006 après corrections des coquilles de français qui y apparaissent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Décision sur le dépôt de nos procès-verbaux sur le site Web du RÉPAQ

Étant donné que la section réservée à chacun des réseaux sur le site s'ouvre sur un énoncé de mission, il est proposé par Philippe Rocque, appuyé par Richard Huot que l'énoncé de mission pour le réseau parents soit décrit en quatre points :

- Promouvoir l'échange et le développement d'information et d'outils permettant aux parents d'assumer efficacement leur rôle de partenaire, coéducateur et cogestionnaire au sein des écoles publiques alternatives du Québec ;
- Soutenir les parents des écoles alternatives existantes et les parents qui développent ou élaborent des projets de nouvelles écoles alternatives ;
- Installer une communication significative et enrichissante entre les membres du Réseau parents et ceux des autres Réseaux du RÉPAQ comprenant le Réseau directions, le Réseau enseignants et le Réseau élèves ;
- Contribuer de façon importante au développement et à l'essor du mouvement pédagogique alternatif auprès de la population du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Étant donné qu'il est 12h20, on suspens temporairement le point pour se rendre à l'Auberge St-

Mathieu-du-Lac et dîner dans le pavillon adjacent à l'Auberge qui a été réservé à cet effet. Il est à noter que les propriétaires de l'Auberge sont les parents du président des élèves de l'école Tortue-des-Bois et que le pavillon qu'ils ont mis à notre disposition pour le dîner et le reste de la réunion est situé dans un site enchanteur.

Reprise de la réunion au point 4 vers 13h30.

Il est proposé par Marie-Josée Campbell, appuyée par Guy Surprenant que le dépôt des procès-verbaux du Réseau Parents sur le site web ne se fasse qu'à partir d'aujourd'hui avec l'adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2006 qui y sera déposé comme premier procès-verbal du conseil d'administration du Réseau Parents du RÉPAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Bulletin : Les suites de la réunion du 12 mai 2006

Guy a fait parvenir à Christian Masson, le bulletin actuel de l'école Arc-en-ciel.

Mélanie a fait parvenir à Michèle, qui nous l'a transmis, le bulletin de l'école St-Sacrement.

Certains soulignent les difficultés rencontrées à obtenir de la part de leur école, une version spécimen du bulletin.

Marie-Josée fera parvenir la nouvelle version du bulletin qu'une équipe (parents-enseignants) vient de finaliser à l'école Le Sentier.

Isabelle et Michèle transmettrons le bulletin de l'école Tourterelle.

Raymond fera parvenir l'ancienne et la nouvelle version de l'école Étoile filante.

Graham a informé Michl N. (co-responsable du réseau des directions) de nos actions actuelles concernant le transfert d'information des bulletins dans le réseau-parents. Il est suggéré que Graham, lors de la prochaine rencontre du comité de coordination, demande la collaboration des autres réseaux pour recevoir un maximum de versions des bulletins utilisées dans nos écoles.

La position actuelle du gouvernement est de remettre la responsabilité à chacun des conseils d'établissement des écoles concernant l'élaboration des bulletins des élèves à transmettre aux parents. Certains syndicats d'enseignants demandent au gouvernement que le tout soit sous la responsabilité de chacune des commissions scolaires qui verrait à rendre uniforme le bulletin à transmettre à l'intérieur d'une même commission scolaire.

Devant ces nouvelles réalités, les parents du RÉPAQ réitèrent leurs désirs de participer activement à l'élaboration des bulletins comme c'est le cas actuellement dans plusieurs des écoles alternatives. C'est d'ailleurs en ce sens qu'ils ont amorcé le projet de rassembler un maximum de version de « bulletin scolaire » afin d'outiller efficacement les parents participants à l'élaboration de ceux-ci dans leur école.

Il est à noter que dans un éventuel recul du gouvernement suite aux demandes des syndicats des enseignants, il serait souhaitable qu'un chantier RÉPAQ regroupant des directions, enseignants et parents soit mis en place pour faire des recommandations dans chacune de nos écoles et au gouvernement pour que les écoles alternatives soient soustraites des directives uniformes issue de leur commission scolaire concernant les bulletins scolaires si une telle situation avait force de loi.

6. Nouvelles de nos écoles

- L'école **Le Vitrail** a fêté son 5^e anniversaire. Il y avait 125 à 150 personnes présentes lors de l'événement. Malgré l'invitation, il n'y avait aucune personne représentante de la commission scolaire. Le bilan de ces années est positif, le projet évolue : la participation et la collaboration des parents sont de plus en plus appréciées par l'équipe école où la stabilité a su faciliter cette intégration plus ou moins connue dans le milieu secondaire.
- Le volet alternatif de l'école PGLO (secondaire) devra malheureusement mettre fin à son projet dès septembre faute d'inscriptions suffisantes. Certains éléments ont malheureusement conduit à cette fermeture mais il faut souligner le travail de plusieurs parents et celui de la direction de l'école qui ont porté à « bout de bras » ce projet qui a su vivre durant 3 ans. On déplore le fait qu'il n'y aura plus que les 150 places disponibles à l'école Le Vitrail pour répondre aux besoins de tous les élèves voulant poursuivre leurs études « alternatives » au niveau secondaire sur l'ensemble de l'Île de Montréal.
- L'immense espace derrière l'école **Jonathan**, zoné en partie « stationnement » par la ville qui voulait en récupérer une partie, deviendra heureusement « un parc-école vert » grâce à la mobilisation de plusieurs parents de l'école qui ont su aller défendre leur point auprès des décideurs. Les travaux pour un parc-école vert sont déjà amorcés et une partie de l'asphalte a été retiré.
- Un groupe de parents de l'école Atelier tente de se réapproprier une place de partenaire à voix entière dans la définition et la poursuite du projet éducatif. Le processus entraîne l'amorce d'un dialogue de fond qui se veut positif entre les trois parties : parents, équipe-école et direction afin de préciser une vision commune renouvelée qui canaliserait et validerait les efforts de chacun.
- Une équipe formée d'enseignants et de parents de l'école **Le Sentier**, ont mis au point leur nouveau bulletin qui sera en vigueur dès l'an prochain. On a retenu en plus d'une feuille descriptive sommaire, de joindre un port-folio qui rend justice aux travaux et aux apprentissages réalisés par l'élève durant chacune des 3 étapes d'une année.
Deux autres nouvelles concernant l'école **Le Sentier** :
 - il y aura l'an prochain une nouvelle direction ;
 - la fille de David Fortin, représentant de l'école au GOÉLAND en 2004-2005, a paru dans le journal local de la région en compagnie de son père, suite à un projet de recherche qu'elle a fait sur « les traumatisés crâniens ». Il faut rappeler que David, à la suite d'un grave accident automobile, a subi un traumatisme crânien sévère pour lequel il est encore en réadaptation.
- L'école **Arc-en-ciel** déménagera pour occuper des locaux conjointement avec l'école Jean-Jacques-Olier, les locaux actuels ne permettant pas l'expansion de l'école. Il faudra s'assurer que dans ce transfert il y aura un acte d'établissement distinct pour chacune des deux écoles même si elles occupent la même bâtisse.

7. Nouvelles du comité de coordination et des autres réseaux du RÉPAQ

- Il y aura une rencontre du comité de coordination mardi prochain.
- On rappelle que la dérogation (art. 240) ne relève plus du MELS mais des commissions scolaires.

- La cotisation pour les écoles membres du RÉPAQ sera la même l'an prochain, soit 2\$ par élève par école. Un rappel sera fait aux écoles la semaine prochaine concernant les coûts et un formulaire d'adhésion sera acheminé dans les écoles au mois d'août.
- Il n'y a aucune nouvelle concernant la journée d'orientation du RÉPAQ.

8. Poursuite de la discussion thématique du 21 avril sur la co-éducation

Graham nous indique qu'il faudrait se pencher sur la façon de synthétiser le contenu des réunions thématiques, afin que reste écrit l'essentiel des débats et discussions durant ces rencontres sur le site et ainsi en assurer une plus large diffusion.

Guylaine nous informe d'un questionnaire distribué à tous les parents de l'école Des Trois-Sources et portant sur l'implication des parents à l'école. Les résultats ont été compilés en tableau et on a synthétisé l'ensemble des commentaires. Elle fera suivre ces résultats à chacun des membres du c.a.

Compte tenu de l'heure tardive, il est décidé de passer au point suivant et éventuellement de reprendre lors d'une autre réunion, la poursuite de cette discussion thématique portant sur la place des parents dans la co-éducation à l'école alternative.

9. Calendrier des réunions et rencontres à l'automne 2006

- La prochaine réunion du c.a. aura lieu le vendredi **15 septembre 06**. L'endroit est à déterminer.
- Il y aura une réunion du c.a. préparatoire à l'AG. annuelle, le vendredi **20 octobre 06**.
- Le samedi **28 octobre 06** aura lieu la journée d'orientation du RÉPAQ
- L'assemblée générale annuelle aura lieu le **vendredi 17 novembre à compter de 18h00** ou le **samedi 18 novembre à compter de 10h00**. Le président verra à continuer les consultations à ce sujet auprès des autres personnes non présentes à la réunion car il n'en ressort pas une majorité clairement exprimée : (5 personnes préfèrent le vendredi en soirée, 4 personnes préfèrent le samedi durant la journée et 4 autres personnes n'ont aucune préférence).

La levée de l'assemblée a lieu à 16h50.

Notes de la secrétaire : Certains qui le désiraient, ont pu s'arrêter à la boulangerie du village pour se procurer de délicieux beignes, brioches et biscuits que nous avons eu le loisir de déguster avec délice à notre arrivée et avant notre départ. Un merci spécial à Ève qui a su nous faire découvrir leur petite boulangerie située au centre du village de St-Mathieu-du-Parc.

Un autre merci spécial aux propriétaires de l'Auberge St-Mathieu-sur-Lac, parents du président des élèves de l'école Tortue-des-Bois, qui nous ont gentiment accueillis dans leur Auberge située tout près de l'école, dans un décor enchanteur et une vue imprenable sur le lac à partir du pavillon mis à notre disposition pour le dîner et la réunion.